

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

PROCES-VERBAL N°9 DU 5 JUIN 2009

SAISON 2008/2009

Présents :

Serge DELOUTRE, Président

Olivier SERRE, Valérie DELOUTRE, Claude GANGLOFF, Christian ALBE, Gil PELLAN, Richard GOUX, Maurice BOISSEAU, Jacques MOREAU, Didier CHENOUN, Alain GRIGUER, Lucie BAWEDIN, Danielle MARY, Sylviane TROLARD, Olivier SETRUK, Laurence LACHAISE, Brigitte GEILER, Pierre JEANROT, Daniel MINNE, André GLAIVE, Nathalie VALLOGNES

Assistent :

Jean-Marie SCHMITT, Hervé GOLFETTO, Gérard MABILLE, Robert FLANDIN, M. NAYROLE, A. GEMISE-FAREAU, Jacques SHAW, Jean-Jacques KOENIG

Excusés :

Chantal DAVID, David QUINTIN, Patrick LEGRIS, André GARCIA, Jean-Paul ALORO, Virginie MOINEAU

1 - INTERVENTION DU PRESIDENT

Le Président fait le point sur les discussions relatives à la convention d'objectifs avec le Ministère des Sports. Le résultat sera connu le 19 juin.

Gil PELLAN ne partage pas l'optimisme du Président sur ce point et pense que notre convention d'objectifs sera finalement en baisse très sensible.

2 - AGENTS SPORTIFS

La commission des agents sportifs propose le renouvellement de licences d'agents sportifs de M. SOUBEYRE et M. MATISAJEVIC.

Adopté à l'unanimité.

3 - DEROGATIONS

Mulhouse – Pour des questions financières, Mulhouse refuse sa montée en N1 et souhaite bénéficier d'une dérogation pour ne pas être relégué. **Avis favorable.**

Laon (N1F) – Laon demande à être maintenu en N1F. **Avis défavorable** – application du règlement

Le Havre, Chartres – demandent à être maintenus. **Avis défavorable** – application du règlement

Date de rédaction : 08/06/2009
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°2 des 16-17 octobre 2009
Date de diffusion : 29/07/2009
Auteur : Maurice BOISSEAU

4 - PORTAIL DU SIEGE DE LA FEDERATION

Aucun accord amiable n'a été trouvé et une procédure contentieuse est engagée.

5 - AFFAIRE SALOMON-FONTES

Une procédure contentieuse auprès des Prud'homme pourrait être engagée.

6 - COMITE 13

Le comité 13 est dans une difficulté importante et sera en cessation de paiement fin juin suite à une escroquerie. Il demande de l'aide à la FFVB.

Le Comité Directeur Fédéral accepte de prêter 10.000 € avec une caution de la Ligue de Provence et demande à la Commission Centrale Financière de faire un audit. Gérard MABILLE sera chargé de celui-ci.

7 - MARSEILLE

Il manque 5 points à Marseille dans le cadre des DAF. La CCS a appliqué le règlement et annoncé la rétrogradation de cette équipe. Le Bureau Exécutif souhaite que cette décision soit réformée. Le Comité Directeur Fédéral refuse cette position et maintient la décision de la CCS.

Le Président,
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général,
Maurice BOISSEAU

